

Enjeux autour des forêts congolaises

Conflits d'usage, conflits sans arbitres

*Communication présentée à la Maison des
Parlementaires, à l'occasion du séminaire*

*“Conjonctures congolaises : percées sécuritaires,
flottements politiques et essor économique”*

Bruxelles, 23 Avril 2014

Pr Cédric Vermeulen



1. Propos
2. Mauvaises mines?
3. La bombe à retardement démographique
4. Ces villes qui mangent la forêt
5. Des infrastructures aux effets insoupçonnés
6. Des conflits sans arbitres?



La conservation des massifs forestiers en RDC concerne autant, sinon plus, les politiques en dehors du secteur forêt que la politique forestière elle-même

« L'arbre ne doit pas cacher la forêt ...des menaces extérieures »

~~Carbone, REDD,
aménagement,
code forestier...~~



Mines, démographie,
agriculture, grandes
infrastructures....

- Hallin (2013) note que la seule province du Katanga et sa biodiversité exceptionnelle liée à la formation forestière *miombo* est couverte à 72 % de concessions minières
- Selon Eisen (2013), 7732 permis miniers couvrant une surface totale de près de 112 731 739 ha (soit 48 % du pays) auraient été attribués en 2011
- Javelle & Veit (2012) notent que 816 permis répertoriés auraient entamé leur phase d'exploitation sur une surface de 4,8 millions d'hectares, soit près de 4 % du pays. Toujours selon ces auteurs, 3,5 millions d'hectares de permis miniers seraient superposés à des aires protégées.

- Tous ces permis viennent se superposer à des affectations du territoire préalables : aires protégées, forêts de production, zones agricoles...
- Il en résulte de grandes menaces à la fois sur la biodiversité et l'environnement, mais également en termes de sécurité alimentaire

- Avec une population estimée à 60 millions d'habitants, un taux d'accroissement démographique les plus élevés au monde (3,3 %) et un taux de population rurale important (67 % en 2007), les conditions pour que la population de RDC constitue une des causes majeures de régression du couvert forestier sont réunies (Zhang *et al.* 2006)

- Aucun plan national ou international n'existe pour proposer des pistes de réflexions et de solutions



- Dans un État où l'approvisionnement en énergie électrique est largement déficient, les besoins en énergie domestique (pour la cuisine essentiellement) sont couverts par le bois-énergie



- Rien que pour la ville de Kinshasa, les besoins annuels ont été estimés à 4,9 millions de m³/an (Schure *et al.* 2011), soit 12 fois plus que la production nationale annuelle totale de bois d'oeuvre issue de l'industrie forestière tant décriée dans les médias.



- Mosnier *et al.* (2012) utilisent le modèle GLOBIOM incluant les secteurs agricoles, forestiers et bioénergétiques pour débattre des utilisations optimales des terres. Ces auteurs prédisent que le développement des axes routiers tel qu'il est prévu actuellement multipliera la déforestation par trois à l'horizon 2030



- Constat de conflits majeurs dans l'affectation des terres (secteur agricole, secteur forestier, secteur minier...)
- Pas d'aménagement du territoire préalable
- Peu de consultations intersectorielles



Mpoyi (2012) va plus loin en spécifiant que chaque ministère affecte des espaces, crée des droits, en annule d'autres sans tenir compte des affectations précédentes ni des droits préexistants, et relève même une compétition effrénée entre ministères ayant compétences sur le domaine de l'État

Hypothèse d'un « effet d'aubaine »



- Essor économique au détriment des ressources naturelles
- Besoin de comités intersectoriels et interministériels
- Nécessité urgente d'un aménagement du territoire
- L'avenir du secteur forêt en RDC est autant entre ses propres mains que dans celles des ministères voisins



Merci pour votre attention

Avec les contributions des expériences des projets Dacefi phase 1 & 2, Makala (financement UE) et projet PDFC (financement BAD-CBFF), et avec des illustrations tirées de l'ouvrage « Regards croisés sur la foresterie communautaire » (Photos J-L Doucet et J-Y De Vleeschouwer).

